

Laura OUDIN

21 villa Auguste Blanqui

75013 PARIS

E-mail: laura.oudin7@gmail.com

Le jardin partagé du Moulin Neuf : une enquête anthropologique pour une médiation au plus près de la population

CONTEXTE

Aborder le sujet du jardin partagé de Stains en adoptant une démarche anthropologique, c'est ouvrir le champ de la recherche et se munir d'outils afin d'analyser ce sujet. Ces outils, constituant la méthodologie propre à l'enquête anthropologique, sont caractérisés par la littérature scientifique, l'observation de terrain dite « observation participante » et les entretiens. Les données collectées sont ensuite interprétées grâce à des connaissances acquises dans la littérature scientifique. Nous présentons dans cet article nos analyses préliminaires, qui évoquent des premiers éléments de description ethnographique du terrain étudié, ainsi que notre interprétation des significations observées. Notre réflexion a largement été alimentée par les écrits de Clifford Geertz ou encore Paul Ricoeur, ce dernier définissant la *depth interpretation* comme « l'art du déchiffrement visant à déployer la pluralité des couches de signification » [1].

Nous avons ainsi tenté de saisir « ce à partir de quoi les gens perçoivent les choses comme ils les perçoivent, ce qui fait que les gens font ce qu'ils font, et cela sans se prendre nécessairement pour un indigène » [2]. Les données collectées lors des observations au jardin et des entretiens sont les matériaux à partir desquels il est possible d'élaborer une interprétation du terrain d'étude. Cette analyse n'est pas exhaustive mais a pour objectif de démontrer l'importance d'une enquête anthropologique comme outil visant à apporter des clés de compréhension d'une situation, afin d'y élaborer une action de médiation adaptée.

La restitution de notre travail s'articule autour de deux axes principaux, à savoir, l'étude des rites de passage et d'institution contenus dans le fait social du jardin partagé Moulin Neuf et l'interprétation des significations et référents culturels observables dans le projet du Moulin Neuf.

DES RITES DE PASSAGE ET D'INSTITUTION

Afin d'apporter un éclairage sur les manifestations sociales à l'œuvre dans le jardin partagé du Moulin Neuf, nous nous sommes inspirée des auteurs Arnold Van Gennep (1873-1957) et Pierre Bourdieu (1930-2002). Chacun d'eux a produit une théorie sur les rites obser-

vables dans nos sociétés contemporaines. La théorie de Van Gennep est dite des « rites de passage » (1909) et celle de Bourdieu des « rites d'institution » (1982). Bien que différentes, ces deux conceptualisations ne demeurent pas incompatibles.

[1] (synthèse et bibliographie : mémoire de Master 2 « Dynamiques culturelles », 2013 (Université Paris 13))

Des rites de passage

L'ethnologue français Arnold Van Gennep caractérise les différentes manifestations qui jalonnent le cycle de vie par des «rites de passage». Chaque rite se décompose en trois phases: séparation, marge, agrégation. Ces trois stades consécutifs permettent d'inscrire le rite dans le temps et dans l'espace. Il faut en conséquence considérer la valeur et le sens du fait social étudié ainsi que les faits précédents et subséquents. Le rite s'inscrit dans trois séquences-types (un avant, un pendant et un après) applicables à de nombreuses manifestations du social. Dans le cas du jardin partagé du Moulin Neuf, nous avons pu définir les trois phases du rite de passage, avec une première phase de «séparation» caractérisée par le statut de «simple habitante» pour les femmes qui prendront part au projet.

Lorsqu'une campagne de porte-à-porte a été lancée pour avertir de la création de ce jardin, les femmes ont été approchées comme de simples habitantes comme l'explique Hawa K.: «C'est Véronique qui est venue à la maison. Elle a frappé à la porte pour nous dire. Elle m'a demandé si j'étais intéressée. Et j'ai dit oui. Donc elle m'a demandé de signer, et j'ai signé.» Cette phrase

illustre la phase de «séparation», dire «oui» et «signer» confère à cette simple habitante un autre statut, celui d'une habitante en passe de prendre part au projet de jardin partagé.

La seconde phase, celle de «transition» ou de «marge» est celle observée entre mars et août 2013. Il s'agit de la période où les participantes deviennent d'apprenties jardinières. Elles assistent alors aux réunions relatives au projet, participent aux ateliers de jardinage et viennent au jardin le soir pour arroser les plantations. Même si la plupart des femmes participant au projet ont une expérience du jardinage dans leurs pays d'origine, elles assurent se sentir novices pour faire pousser des fruits et légumes sous les latitudes séquano-dionysiennes. Cette période de transition est particulièrement intéressante puisqu'elle débouche sur la phase d'«agrégation» que nous caractérisons par le fait de devenir des jardinières sachant faire pousser des légumes en Île-de-France.

«Même si on ne cultive qu'une seule tomate, ça va être le bonheur pour nous.» [2]

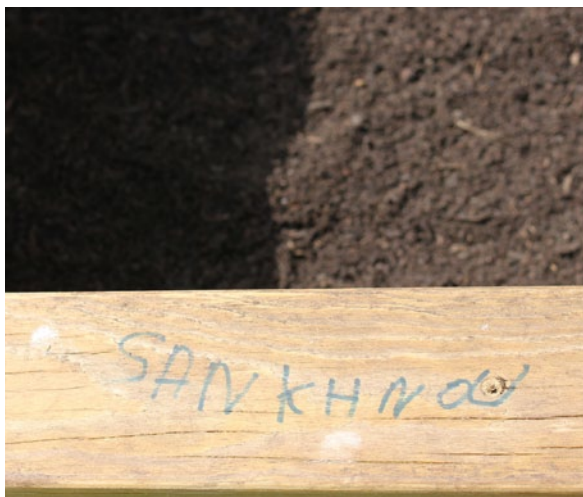
Des rites d'institution

Le sociologue français Pierre Bourdieu s'interroge quant à lui sur la fonction sociale du passage et avance que le rite endosse une double fonction. Sa première fonction est de conférer un nouveau statut à l'individu en passant par l'approbation d'un groupe ou d'une institution, et la seconde est de former une séparation entre l'individu et ceux qui n'ont pas été institués et qui ne le seront pas,

ou jamais. Dans la théorie bourdieusienne, le rite doit être légitimé par une autorité et cette dernière détient son pouvoir du fait que l'ensemble du groupe croit en elle. Aussi, dans notre étude, nous avons identifié trois rites d'institution à savoir, être institué «membre du jardin», être institué «référente de bac» et être institué «habitant du Moulin Neuf».

Être institué «membre du jardin»

Les habitantes qui ont franchi le pas de leur porte pour se rendre aux réunions d'élaboration du jardin partagé ont ainsi prouvé dans les faits leur intention de donner vie à ce projet. Pour rendre cette intention concrète, nous avons observé qu'un passage par la reconnaissance était nécessaire et elle est venue de l'écrit, comme souvent dans la culture française. Cette reconnaissance a eu lieu lors d'une des premières réunions du groupe (20/03/2013), qui a été organisée par le Lieu d'écoute et de rencontres du quartier (le LER, préfiguration d'un centre social au Moulin Neuf). L'objectif de cette rencontre était la rédaction de la charte du jardin ainsi que son règlement intérieur. Cette tâche semblait peu intéresser les femmes qui se dissipaient rapidement. Un employé du LER a alors proposé de «commencer par



© Laura OUDIN.

[2] Extrait de l'entretien avec Maimouna D.

partager les bacs». Les femmes se sont animées et ont indiqué leur nom et celui de celles avec qui elles voulaient partager le bac. Les discussions étaient vives et l'employé du LER notait les noms sur le tableau. Après une ultime question «on n'a oublié personne?», les six bacs étaient officiellement attribués à des propriétaires et les participants au jardin possédaient une parcelle à cultiver. Cette reconnaissance du statut de «membre du projet» a donc été délivrée à la fois par l'autorité du LER et par celle du groupe de femmes constitué autour du projet.

Plus tard, une fois les bacs installés, une réunion ultérieure a commencé par une visite du jardin, afin que chacun des six petits groupes constitués détermine quel serait son bac. Cette détermination était parfois préméditée, comme cela a été par exemple le cas pour Aïcha B. qui avait commencé depuis quelques semaines à entretenir le bac situé juste au-dessous de son balcon. Une fois le choix des bacs validé, un employé du LER,

muni d'un stylo, a écrit sur chacun des bacs le nom du référent du groupe. Nous avons alors observé que l'une des référentes avait ensuite pris l'initiative de réécrire son nom au marqueur. Cette action relevait de l'appropriation du bac, de la terre.

Si le rite d'institution se définit par sa fonction d'accorder un nouveau statut à l'individu, il est aussi déterminant dans la formation d'une séparation entre l'individu institué et celui qui ne l'est pas. En ce sens, le rite décrit ici crée un phénomène d'exclusion. Dans le quartier de Moulin Neuf, il existe des habitants qui prennent part au projet de jardin partagé et ceux qui n'en font pas partie. Maimouna D., référente d'un bac, explique: «On est ravi parce que les autres habitants de Moulin Neuf nous ont tous sauté dessus pour dire "Pourquoi on ne savait pas pour le jardin?" Il y a beaucoup de monde qui veut faire le jardin. On a dû faire une liste d'attente. S'ils [la ville de Stains, le bailleur I3F] donnent plus de place, on peut faire plus peut-être.»

La désignation des «référentes» des bacs du jardin partagé - © Laura OUDIN.



Être institué «référente»

Au moment de la répartition des bacs, les femmes du groupe et le LER ont exprimé la nécessité de nommer une personne référente par bac, ainsi qu'un suppléant. Chacun des petits groupes de femmes répartis par bac dispose d'une clé pour ouvrir le portail du jardin. Il a été décidé que le référent en aurait la responsabilité et s'engagerait à tenir la clé à disposition des autres femmes de son groupe. Choisir les référents n'a pas fait l'objet de beaucoup de discussion tant le groupe avait déjà identifié les personnes qui endosseraient ce rôle. Nous

avons en effet observé que les femmes nommées référentes s'étaient démarquées dès le début du projet par leur investissement et leurs prises de parole régulières. Afin de garder une trace écrite de ce nouveau statut, le LER a imprimé des contrats que chaque référente a dû signer afin d'attester son engagement. Puis un employé du LER, sur un ton solennel, a lu chaque contrat à haute voix, comme pour s'assurer que tout le monde en ait bien pris connaissance. La lecture du contrat s'est terminée par la remise de la clé à la référente concernée,

le tout accompagné des applaudissements de l'assemblée. La situation que nous décrivons apparaît extrêmement ritualisée avec «la signature», «la lecture à haute voix», «le ton solennel», et «les applaudissements». À la fin de ce rituel, les femmes qui ont été

nommées «référentes» par le groupe acquièrent officiellement ce statut grâce à la reconnaissance du LER. L'institution leur confère une place d'importance dans la structure du groupe.

L'inauguration du jardin partagé, le 14 juin 2013 - © Laura OUDIN.



Être instituée «habitante du Moulin Neuf»

Le rituel que nous allons maintenant décrire est celui qui s'est déroulé pendant l'inauguration du jardin partagé. L'événement s'est tenu le 14 juin 2013, en présence de trois élus de la mairie de Stains dont l'adjoint au maire à la jeunesse et au sport, référent pour le quartier de Moulin Neuf. Le bailleur I3F était représenté par son directeur de l'habitat et la presse locale couvrait l'événement. Les femmes du jardin sont venues en nombre et ce jour-là, la tenue vestimentaire avait une réelle signification. L'adjoint au maire a débuté son discours par ces mots: «Aujourd'hui je porte mon écharpe tricolore car il n'y a pas de petits événements ou de gros événements, tous ont leur importance.»[3] Il est vrai que le discours de l'adjoint au maire et son déplacement

au jardin avaient une signification particulière pour les femmes membres du projet. Elles ont vivement applaudi, exprimé leur joie et l'une d'entre elles s'est écriée: «Bienvenue à Moulin Neuf!».

Ce rituel s'apparente fortement à un rite d'institution où la Ville de Stains agit comme l'autorité instituante, en reconnaissant aux femmes leur statut d'«habitante du Moulin Neuf». Cette théorie est renforcée par les propos tenus par Hawa K., le 8 juillet 2013: «On est content, on est content que la mairie ait amené ce projet dans notre cité. C'est important parce que moi je dis que la mairie elle pense à nous, nous qui habitons ici à Moulin Neuf.».

IDENTIFIER LES SIGNIFICATIONS ET RÉFÉRENTS CULTURELS

Prendre en compte la culture des femmes du jardin représente l'un des éléments déterminants de cette étude car nous avons la conviction que l'explication des référentiels et significations inhérents à la culture des personnes observées permet une meilleure connaissance du sujet. Les participantes du jardin sont exclu-

sivement issues de l'immigration et ne maîtrisent pas toujours le français. La majorité d'entre elles – dix-huit sur vingt-et-une jardinières – est originaire d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Sénégal, Mali) et trois viennent du Maghreb (Maroc et Tunisie).

[3] Discours de Julien LE GLOU, adjoint au maire de Stains, inauguration du jardin partagé du Moulin Neuf, 14/06/2013.

Un lieu pour se retrouver entre femmes

Interrogeant les femmes, nous les avons questionnées sur les raisons de leur participation au projet. Certaines ont d'abord mis en avant leur nostalgie de cultiver la terre: «J'ai dit oui parce que cela me rappelle au pays, quand j'étais jeune je faisais ça. Je partais aux champs. J'accompagnais ma grand-mère. J'ai fait ça jusqu'à avant de partir pour ici.»[4]

Mais très souvent, c'est une autre raison qui est évoquée, celle de créer un lieu pour se retrouver. Avant la création du jardin, les seuls endroits pour se rencontrer étaient en bas des immeubles et l'aménagement de ce jardin rassemble confirme Aissata T.: «Tous les soirs on vient arroser. C'est bien, on discute, tous les soirs on voit tout le monde. Ah bah s'il n'y a pas ça on

ne voit pas tout le monde tous les jours!»

Ce lieu permettant de se retrouver en extérieur pour discuter et pour échanger n'est pas sans rappeler le rôle qu'occupe la place du village dans beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest. En France, ce rôle était historiquement rempli par la place de l'église mais, avec les mutations des modes de vie et le développement de l'urbanisme, elles ont peu à peu disparu.

Dans le quartier du Moulin Neuf, il n'existe pas de lieu de rassemblement, du moins pour les femmes. La plupart des espaces collectifs comme les petits îlots entre les immeubles sont investis par des hommes ou plus généralement par des jeunes de sexe masculin.

Savoirs d'ici et de là-bas

La seconde réflexion qu'il nous semblait important de relever est le va-et-vient continu entre «ici» et «là-bas» et notamment en ce qui concerne le savoir relatif au jardinage. «Ici», employé par les femmes, désigne la France et «là-bas» désigne «au pays», pays qui n'est que rarement précisé sauf si l'enquêteur ou l'enquêtrice pose la question. D'après les entretiens effectués, les femmes possèdent pratiquement toutes une expérience du jardinage «au pays»: «Je connais le jardin de quand on était au pays, là-bas» (Aissata T.). Elles développent d'ailleurs volontiers les techniques qu'elles avaient l'habitude d'employer ainsi que les outils utilisés et les plantes cultivées. Les explications se traduisent souvent par des gestes car les mots ne sont pas toujours faciles à trouver: «Chez moi, au pays, je prends le truc là, je ne sais pas comment ça s'appelle dans votre langue. Le truc donc pour faire un trou et

après je mets la graine dedans.» (Hawa K.).

Nous demandons alors «Donc vous savez jardiner?» et la même réponse revient en écho «Ah non, c'est pas pareil» et Maimouna D. développe: «Au pays, on a déjà fait mais pas en France ici. Ce n'est pas la même chose parce que là-bas c'est la saison des pluies qui commande comment on cultive. Ici c'est différent, avec le froid ce n'est pas pareil.» Le savoir-faire de ces femmes en matière de culture du sol serait donc conditionné par l'expérience qu'elles ont eue dans un milieu donné, il s'agit d'un savoir populaire. C'est l'usage, sur le long terme, du jardin partagé qui apportera à ces femmes le «savoir d'ici», c'est-à-dire le savoir de cultiver des légumes sur le sol français. Il est par ailleurs important d'ajouter que les savoirs populaires détenus par les femmes du jardin seraient à exploiter et mettre en valeur plutôt qu'à dénigrer comme elles semblent le faire.

Faire cohabiter les savoirs

Le jardin, nous l'avons vu, représente un lieu de production de savoirs profanes. Cette situation ne veut pas dire que l'on doive se priver du savoir dit «expert». Il a d'ailleurs été plébiscité par les femmes du jardin qui exprimaient leur besoin d'être accompagnées dans leur apprentissage du jardinage en France. Les questions récurrentes concernaient le type de plantes à cultiver et le mode de culture, ainsi que le fonctionnement du compost. Cette réponse a été apportée en 2013 par le Département de la Seine-Saint-Denis sous la forme d'ateliers de jardinage animés par l'association Le «Sens de l'Humus». Participant à plusieurs de ces ateliers, nous remarquons la rapide dissipation des femmes et leur

tendance à discuter entre elles, obligeant l'animateur à les rappeler à l'ordre régulièrement. Cette situation peut s'expliquer selon nous, par deux facteurs: la non-maîtrise du français et la configuration maître-élèves de ces ateliers, dont les femmes du jardin n'ont peut-être pas l'habitude. Les modes de transmission de savoirs sont différents selon les sociétés et si en France nous avons l'habitude de nous taire lorsqu'un expert parle c'est, probablement, parce que nous avons intégré le schéma maître-élèves inculqué à l'école dès le plus jeune âge. De plus, cette configuration, d'un sachant face à des non-sachants, est courante en France. On la retrouve à l'église ou au théâtre par exemple: l'expert

[4] Extrait de l'entretien avec Hawa K.

(maître, prêtre, comédien), le plus souvent sur un promontoire, fait face à un parterre d'ignorants silencieux. Pourtant une configuration d'interaction différente est à imaginer. Une configuration qui permettrait l'ef-

acement des frontières traditionnelles entre savoirs experts et savoirs profanes. Il s'agirait alors de mutualiser les savoirs afin d'envisager leur circulation plutôt que leur diffusion verticale.

© Laura OUDIN.



CONCLUSION

À l'issue de cette étude menée sur le jardin partagé de Moulin Neuf par le prisme de l'enquête anthropologique, nous constatons que les rites de passage et d'institution sont nombreux sur ce terrain d'étude. La description et l'interprétation de ces rituels permettent de mettre en évidence les changements de statut des participant(e)s au projet : être institué « membres », « référent(e)s », ou encore « habitant(e)s » de ce quartier de Stains. Ces rituels contemporains sont autant d'illustrations des nouvelles formes d'identité à l'œuvre

dans notre société et qui constituent des enjeux forts, mais souvent non exprimés. L'enquête anthropologique, qui permet de révéler ces éléments et de les contextualiser, offre alors la possibilité de comprendre leur influence sur le bon ou mauvais fonctionnement du jardin, dans ce cas précis. C'est en cela que ce type d'enquête, mené en préalable ou en accompagnement d'un tel projet peut participer à sa réussite et à mettre en place une médiation adaptée et au plus proche des attentes des participant(e)s.

BIBLIOGRAPHIE

1. RICŒUR Paul (1971). « The Model of the Text: Meaningful Action Considered as a Text », *Social Research*, XXXVIII, p.529-562, repris en français dans *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris: Le Seuil, 1986, p.183-211.
2. MARY André (1998). « De l'épaisseur de la description à la profondeur de l'interprétation », *Enquête* 6, p.52-72.